

BONN, 20 JANVIER 1983

Discours prononcé par le Président de la République, devant le Bundestag à l'occasion du 20ème anniversaire du Traité de Coopération Franco – Allemand

Monsieur le Président du Parlement,
Monsieur le Président de la République Fédérale d'Allemagne,
Monsieur le Chancelier,
Mesdames et Messieurs les Parlementaires

J'exprimerai d'abord l'honneur que je ressens d'être reçu dans cette enceinte, devant les représentants de ce peuple et à l'occasion d'un tel événement. J'en éprouve de la fierté mais aussi de la gratitude devant l'histoire et devant vous.

D'autres ont accompli l'événement que nous célébrons. Il nous reste à continuer, et continuer veut dire, il nous reste à créer les pratiques qui découlent naturellement de la suite des temps.

Des affrontements du passé à la réconciliation

Qui aurait pu imaginer après tant de combats, oui, qui aurait pu imaginer qu'un jour, dans ce dernier quart du XXème siècle, l'Allemagne et la France se retrouveraient non pas pour célébrer l'anniversaire d'une bataille, d'une trêve ou d'un traité de paix, mais celui de la réconciliation ?

Combien de temps, d'efforts, d'hommes ont été perdus dans ces affrontements, gagnés tantôt par l'un, tantôt par l'autre, victoires toujours éphémères, et qui condamnaient le vainqueur à construire sur le sang, le vaincu à rêver du temps de la revanche.

Guerres de peuples en mouvement ou en quête de leur pré carré, guerres de religion, guerres de seigneurs, guerres fratricides, guerres de masses, guerres civiles.

Il a fallu les malheurs les plus cruels, de barbares dictatures, une France occupée, une Allemagne écartelée, une Europe divisée, dévastée, épuisée, pour que le refus de tels déchirements devint la volonté commune des européens, oui, mais d'abord celle des Allemands et des Français.

Alors on s'interroge. Pourquoi cette sorte de régularité du malheur, qui avait fini par faire de nos deux peuples, vous l'avez dit, M. le Président, comme des ennemis héréditaires, séparés par une haine inscrite dans la conscience populaire profonde ?

Et pourtant, même aux pires moments, il y eut à ces longs désastres un admirable contrepoint : les meilleurs de nos créateurs et de nos artistes ne cessèrent jamais de réagir les uns aux autres, de composer les chapitres d'un dialogue presque unique, tour à tour déchirant, apaisant, toujours déterminant.

Faudrait-il écrire ici le dialogue des ombres ? Le dialogue des morts célèbres qui marquèrent votre histoire

et qui marquèrent la nôtre ? Je ne citerai ici que Victor Hugo parlant en 1842 de l'Allemagne et de la France et qui employait l'expression, je cite, «de connexions intimes» même de «consanguinité». Il ajoutait : «l'union de la France et de l'Allemagne et ce serait la paix du monde».

L'évocation serait inépuisable, fleuve aux eaux mêlées certes, et qui emportera aux pires moments bien des esprits féconds.

Mais il n'est pas de discipline, il n'est pas de domaine où la création française eut été aussi grande s'il n'y avait eu l'Allemagne, où la création allemande eut été aussi forte s'il n'y avait eu la France.

C'est toute une histoire, celle de l'Europe, qui accompagne les tourments des relations franco-allemandes avec son prodigieux cortège d'inventions et de recherches culturelles, littéraires, spirituelles, artistiques, musicales, linguistiques, architecturales, urbaines, scientifiques, philosophiques, économiques, technologiques. Les siècles ont vu naître et rayonner à partir de l'Europe une immense civilisation, la nôtre, avec son propre génie.

Mesdames et Messieurs les parlementaires, il n'y a pas de fatalité. Et nos peuples le savent bien, eux, qui, aujourd'hui, considèrent que la paix est le bien le plus précieux, après que leurs parents, leurs grands-parents aient si souvent, sur le front, au fond des tranchées, dans la résistance, dans les camps, dans les armées de libération, rêvé du moment où la France et l'Allemagne, dans le respect mutuel, vivraient enfin en bonne entente. De ce rêve est issue la Société des Nations, puis l'Organisation des Nations-Unies et la postérité retiendra que nos conflits ont engendré des institutions, des mécanismes de défense et de protection de la paix, et que s'il reste beaucoup à faire, au moins nos antagonismes auront-ils fait avancer l'idée d'un monde organisé.

Évoquons un instant la mémoire des disparus, saluons l'œuvre des présents, des vivants, tous ceux à qui nous devons l'Europe et la réconciliation de la France et de l'Allemagne. Ceux qui ont préparé ce traité, dès la fin de la guerre. Ceux qui l'ont signé. Ceux qui l'ont fait vivre par la suite : Présidents, Premiers ministres, Chanceliers, tous les Chanceliers d'Allemagne, grands parlementaires, militaires, hauts fonctionnaires et, autour de tout cela, de puissantes volontés populaires.

Quand ce fut l'heure de Conrad Adenauer, de Jean Monnet, de Robert Schuman, ces hommes qui surgirent au moment où le destin hésite, peut devenir ou néfaste ou propice, quand ce fut l'heure de décider, ces hommes exceptionnels ont su agir. Saluons leur imagination, leur résolution tranquille, l'œuvre qu'ils nous ont léguée.

Et voici qu'après avoir donné le triste exemple de nations voisines qui s'entredéchiraient, nous pouvons, en cette matinée, célébrer une harmonie qui dure maintenant depuis plus de trente ans, un traité qui a vingt ans, qui peut servir d'exemple partout dans le monde troublé et menacé qui est le nôtre.

J'ai rendu hommage aux morts et aux vivants, à ces vivants que je salue, car il est de ces grands artisans qui sont dans cette salle. Il y a ceux qui n'ont pu venir

jusqu'à nous mais qui sont en cet instant sensibles au symbole et aux réalités que représente la réunion du Parlement allemand.

Oui, rendons hommage à ceux qui ont voulu, à ceux qui ont agi, et puisqu'il s'agit du traité de 1963, chez vous, saluons la mémoire du Chancelier Adenauer, chez nous celle du Général de Gaulle. Ils appartenaient aux générations qui s'étaient affrontées dès 1914 et qui avaient, aux noires années de 1939 - 1945, défendu une certaine idée de la liberté des nations, de la démocratie, de l'indépendance nationale.

Il ont su donner une forme à la fois solennelle et pratique à la réconciliation que je célèbre ici. Commencée dès 1947, au Congrès Européen de la Haye, et qui avait pour objet, je cite le traité lui-même, de «mettre fin à une rivalité séculaire», cela constituait un événement historique, je cite toujours : «il transforme profondément les relations entre les deux pays». Les dispositions du traité du 22 janvier 1963 sur l'organisation et les principes de la coopération ont été conçues entre nos deux pays comme une étape indispensable sur la voie de l'Europe unie, appuyée sur la conscience de la jeunesse comme sur - je cite encore - «la solidarité qui unit les deux peuples tant du point de vue de la sécurité que du point de vue de leur développement économique et culturel».

Bilan et perspectives de la coopération franco-allemande

J'évoquerai ces deux points dans un instant, mais comment dresser un bilan alors que tant a été fait depuis lors et que nos économies, nos sociétés sont devenues si utilement imbriquées ? Les échanges commerciaux entre nous le montrent, qui sont, en valeur, les plus importants échanges bilatéraux en Europe, et les troisièmes dans le monde. Nous sommes l'un pour l'autre le premier partenaire commercial.

En matière industrielle, nous avons participé à la réalisation - ou réalisé nous-mêmes - d'Ariane, de l'Airbus, des satellites Symphonie de télévision directe, nous avons coopéré dans le nucléaire civil et dans le domaine de l'armement. Coopération économique, mais aussi coopération des élus et coopération culturelle. Plus de 1300 jumelages ont été établis entre nos villes et nos communes. Plus de cinq millions de jeunes ont participé à des échanges sous l'égide de l'Office franco-allemand pour la jeunesse. 24 % des élèves français étudient l'allemand et 25 % des élèves allemands étudient le français. 2400 étudiants français sont inscrits dans les universités de votre pays et 2900 étudiants allemands dans les nôtres. Un centre d'information et de recherche sur l'Allemagne contemporaine vient d'être créé à Paris.

Ce ne sont là que quelques exemples. Nos hauts fonctionnaires, nos hommes d'affaires, nos industriels, nos chercheurs, nos enseignants, nos journalistes se rencontrent souvent. La comparaison, la concertation sont devenues pour nous une seconde nature, un élément fondamental de la marche de nos sociétés.

Pourtant, beaucoup reste à faire. En matière culturelle d'abord, où nous pourrions redevenir beaucoup

plus ambitieux et en matière, surtout, de coopération scientifique, technologique, industrielle. Tels sont les objectifs assignés pour les années à venir à notre coopération.

Forts de l'œuvre accomplie et de notre volonté de la poursuivre, nous devons envisager ensemble :

- comment se pose aujourd'hui le problème de notre sécurité et comment peut s'exprimer notre solidarité ?

- comment, enfin, nous pouvons tracer à la communauté des perspectives d'avenir ?

Sécurité et défense de l'Europe

Mesdames et Messieurs les parlementaires, l'état du monde place au premier plan, pour tout responsable, la question de la sécurité et donc celle de la défense. Notre appartenance à une même alliance – je le répète à une même alliance – notre proximité géographique, les obligations que nous avons contractées notamment par le traité de 1963, me conduisent à examiner devant vous les formes que peut prendre notre solidarité dans les conditions présentes des rapports de forces mondiaux. Bien entendu, je m'exprime au nom de la France. Je vous dis, je suis venu vous dire ce que je veux, ce que pense la France, et je n'entends pas me substituer à vous. Encore faut-il que vous sachiez ce que nous sommes, lorsque vous souhaitez vous-mêmes définir ce que vous entendez être.

Après les controverses passionnées de l'après-guerre sur l'organisation de la sécurité et de la défense en Europe, le traité de l'Élysée a défini des dispositions très précises dont je rappelle les principales :

- rapprochement des doctrines militaires en vue d'aboutir à des conceptions communes. C'est dans le texte, ce n'est pas d'aujourd'hui.

- réunions régulières des ministres de la Défense tous les trois mois, des chefs d'état-major tous les deux mois.

- échanges de personnels entre les armées des deux pays.

- coopération en matière d'armement dès le stade d'élaboration des projets.

- coopération dans le domaine de la défense civile.

La simple énumération de ces engagements, comparée à la réalité de ce qui a été mis en œuvre, montre qu'il reste encore du chemin pour les honorer pleinement.

De fait, après la signature du traité, s'est ouverte une période dans les relations internationales, et notamment dans les relations Est – Ouest, qui a conduit nos deux pays à décider des choix nouveaux : l'indépendance stratégique pour la France, les traités avec les pays de l'Est pour la République fédérale d'Allemagne. Ces choix n'étaient pas antinomiques. Loin de là, mais ils auraient pu comporter, si les responsables de l'époque n'y avaient veillé intelligemment, heureusement, mais ils auraient pu comporter des risques pour la coopération franco-allemande. Ils ont au contraire suscité des consultations intensives. Et, dans le respect de

chacun, la concertation diplomatique comme la coopération en matière d'armement ont atteint entre nos deux pays une ampleur sans précédent. Vingt années durant, nous avons appris à travailler ensemble, en vue d'une commune sécurité.

Pendant ce temps, en dépit de tensions multiples, la paix a régné entre les deux plus grandes puissances et leur dialogue a été presque constant. Mais l'équilibre entre elles ne s'est jamais vraiment fixé, chacune dépassant l'autre à son tour et ces derniers temps, cette situation s'est dégradée. Deux exemples suffisent à le rappeler : l'occupation de l'Afghanistan, les événements de Pologne.

De son côté, l'Europe a vu la quantité et le niveau des armements implantés sur son sol ou pointés vers elle s'élever. La supériorité conventionnelle soviétique et l'implantation, déjà ancienne, de missiles nucléaires à moyenne portée avaient entraîné le perfectionnement d'avions américains stationnés en Europe, appelés pour cette raison « systèmes avancés ». L'Union Soviétique en a pris argument pour installer de nouveaux missiles mobiles à trois têtes, avec 5000 km de portée et une précision accrue. 5000 km de portée, assez pour atteindre l'Europe, pas assez pour atteindre le continent américain.

Les pays membres du commandement militaire intégré de l'OTAN ont alors répondu par ce que l'on appelle communément la « double décision » qui prévoyait d'entamer une négociation sur les armes nucléaires à moyenne portée sur le continent européen, négociation dont dépendra le niveau de déploiement des nouveaux missiles américains à partir de décembre 1983. Je rappelle ces faits, vous les connaissez, mais nous nous adressons à nos peuples et il convient de connaître le cheminement de ces actes pour tenter d'approcher les solutions d'aujourd'hui.

Mesdames et Messieurs, nos peuples haïssent la guerre, ils en ont trop souffert et les autres peuples d'Europe avec eux. Une idée simple gouverne la pensée de la France : il faut que la guerre demeure impossible et que ceux qui y songeraient en soient dissuadés.

Notre analyse et notre conviction, celle de la France, sont que l'arme nucléaire, instrument de cette dissuasion, qu'on le souhaite ou qu'on le déplore, demeure la garantie de la paix, dès lors qu'il existe l'équilibre des forces. Seul cet équilibre, au demeurant, peut conduire à de bonnes relations avec les pays de l'Est, nos voisins et partenaires historiques. Il a été la base saine de ce que l'on a appelé la détente. Il vous a permis de mettre en œuvre votre « Ost – Politik ». Il a rendu possible les accords d'Helsinki.

Mais le maintien de cet équilibre implique à mes yeux que des régions entières d'Europe ne soient pas dépourvues de parade face à des armes nucléaires spécifiquement dirigées contre elles. Quiconque ferait le pari sur le « découplage » entre le continent européen et le continent américain mettrait, selon nous, en cause l'équilibre des forces et donc le maintien de la paix. Je pense, et je le dis, que ce « découplage » est en soi dangereux, et je souhaite ardemment que les négociations de Genève permettent d'écarter un danger qui pèse singulièrement sur les partenaires européens non détenteurs de l'arme nucléaire.

C'est pourquoi la détermination commune des mem-

bres de l'Alliance Atlantique et leur solidarité doivent être clairement confirmées pour que la négociation aboutisse – aboutisse –, condition nécessaire à la non-installation des armes prévues par la «double décision» de décembre 1979.

... Ce que nous voulons d'abord, mais vous aussi, c'est la paix. La paix n'est possible que par la négociation. Il dépend de ceux qui négocient de préparer les chemins de l'harmonie indispensable. Il suffit que l'un des partenaires, quand ils ne sont pas deux, s'y refuse pour que l'accord ne puisse se faire. Il faut donc que demeurent les conditions de l'équilibre nécessaire dans l'assurance, pour les peuples intéressés, qu'ils ne seront pas sous le poids d'une éventuelle domination extérieure.

De cette solidarité, la France est, croyez-moi, consciente lorsqu'elle maintient en République fédérale d'Allemagne une part importante de la première armée française dont elle étudie précisément l'accroissement de la mobilité et de la puissance de feu. Et, à Berlin en particulier, la France confirme qu'elle assume et assumera toutes ses responsabilités.

Ainsi concevons-nous la défense de notre territoire et de nos intérêts vitaux, tout en nous affirmant le partenaire loyal de l'Alliance Atlantique et l'ami fidèle, connaissant ses obligations, de la République fédérale d'Allemagne.

Mais que l'on me comprenne bien, et c'est là l'expression de nos situations différentes qui découlent de l'histoire, dont nous ne sommes pas les auteurs. La France, qui ne participe pas et ne participera pas aux discussions de Genève, entend laisser les négociateurs libres de leur conduite. A chacun de discerner ce qu'il y a de bon ou d'insuffisant dans les dernières propositions émises. Intéressée comme vous-mêmes par l'aboutissement des négociations, la France se réfère pour en juger à quelques données simples que je me permettrai de rappeler ici brièvement. Primo, on ne peut comparer que ce qui est comparable : types d'armements, puissance de feu, précision, portée. Secundo, entre deux pays qui ont la possibilité de se détruire, si j'ose dire, plusieurs fois, ce qui est le cas des Etats-Unis d'Amérique et de l'Union Soviétique, des pays comme le mien, dont la possibilité majeure est d'interdire à un agresseur éventuel d'espérer tirer avantage d'une guerre, la marge est immense : il y a une différence de nature... J'exprimerai cela plus concrètement en disant que si l'une des deux plus grandes puissances détruisait tous ces missiles à moyenne portée, il lui resterait encore des milliers de fusées, alors que la France y perdrait un élément déterminant de sa capacité dissuasive, et donc la garantie de sa sécurité qui n'existerait plus au-dessous d'un certain seuil. Tertio, la force nucléaire française est et demeurera indépendante.

Cette indépendance, avec tout ce qui en découle, n'est pas seulement un principe essentiel de notre souveraineté – c'est sur le Président de la République française, et sur lui seul, que repose la responsabilité de la décision – elle accroît également, je vous demande d'y réfléchir, elle accroît également l'incertitude pour un agresseur éventuel et seulement pour lui. Elle rend du coup plus effective la dissuasion et par là même, je le répète, l'impossibilité de la guerre.

C'est pour ces raisons précises et sérieuses que j'affirme que les forces françaises ne peuvent être prises en compte dans les négociations de Genève par les deux puissances surarmées. Je veux dire que l'on se retourne vers la France – comme on l'a fait à l'égard de la Grande-Bretagne et c'est à elle de se décider – pour confondre ce qui ne peut être confondu. Nous n'avons pas à être pris en compte par les deux puissances surarmées et, selon nous, tout arrangement qui se fonderait sur un calcul de ce type serait résolument écarté par mon pays... J'ajoute qu'il serait finalement préjudiciable à la paix en Europe. Les 38 ans de paix que nous avons connus en Europe sont dus – faut-il dire heureusement, malheureusement – à la dissuasion. Certes, il est très regrettable qu'ils ne soient dus qu'à cela, l'équilibre de la terreur. Imaginez le point où en est parvenue l'humanité. Il est regrettable, je le répète, qu'ils ne soient dus qu'à cela et non pas à une forme plus rationnelle et plus satisfaisante d'organisation collective de la sécurité, qui demeure naturellement désirable ! Mais tant qu'il en sera ainsi, tant que ne prévaudra pas l'organisation de la sécurité collective, comment pourrions-nous nous priver de ce moyen de prévenir un conflit ?

Cela passe par un effort militaire dans notre pays, que les Françaises et les Français comprennent, je le crois, et soutiennent et qui sera poursuivi. Personne ne peut douter sur ce point de la détermination du Président de la République française. La loi-programme militaire pour les années 1984 – 1988 qui sera examinée par notre parlement au cours de ce semestre traduira cette volonté dans des termes opérationnels.

Qui ne voit les conséquences positives de cet effort sur la paix en Europe ? C'est dans cet esprit que nous avons récemment donné vie à cette partie du traité de l'Élysée qui était restée jusqu'ici lettre morte. En tenant compte bien sûr de la différence de nos situations. Nous avons la volonté et l'ambition, en ce domaine comme dans les autres, de nous écouter, Allemands, Français, de nous consulter – rien de ce qui touche à la vie et à la sécurité de l'Allemagne ne peut être traité sans elle – de nous écouter, de nous consulter et de nous comprendre.

Et d'autre part, le rétablissement d'une plus grande confiance, au-delà du couple franco-allemand, doit être recherché en Europe. La conférence actuelle de Madrid, par exemple, en dépit des déceptions qu'elle a jusqu'ici causées, aboutira, je l'espère, à cette conférence pour le désarmement en Europe, qui couvrira l'ensemble de ce continent de l'Atlantique à l'Oural, comme le principe en a déjà été accepté par l'Union Soviétique, permettez-moi de le rappeler.

La construction européenne

Dépassant ce problème qui reste cependant au centre de nos préoccupations, je consacrerai la troisième et dernière partie de cet exposé à l'examen de la situation de la Communauté européenne dont on sait bien que l'Allemagne et la France sont des artisans déterminants.

La Communauté a réussi, depuis 1958, à progresser dans la voie choisie par les traités. Sans l'amitié et la

coopération entre nos deux pays, rien n'eût été possible. Et si l'on se retourne sur les vingt années écoulées et même davantage, le chemin parcouru impressionne, en dépit des difficultés rencontrées. Et cependant voici que nous nous enfonçons dans le sombre inconnu de la crise.

Les instituts spécialisés annoncent 35 millions de chômeurs en 1984 dans les pays industrialisés. Plus de 11 millions hantent déjà les 10 pays de notre communauté. Un très grand nombre sont des jeunes à qui, après des années d'études et de formation, nous n'offrons comme ouverture sur la vie active que le recours à l'assistance de la collectivité nationale.

Chacun, dans ces conditions, risque de se recroqueviller, de se cramponner à ses fragiles avantages. Nos sociétés sont menacées d'éparpillement et de fractures, et nous devons nous souvenir des processus de désagrégation que nos pays ont connus durant les années 30.

Et tandis que nos entreprises sont exposées à une concurrence impitoyable, tandis que nos travailleurs actifs vivent dans l'angoisse du chômage, tandis que nos concitoyens s'interrogent sur leur avenir et sur celui de leurs enfants, l'Europe, Mesdames et Messieurs, l'Europe s'occupe de sa querelle budgétaire.

En réalité, au cœur de la crise qui n'affecte pas seulement l'Europe — il est presque banal de le redire — se situe la mutation technologique.

Je constate que dans de nombreux secteurs d'avenir, les européens ont pris un grand retard parce qu'ils ont dispersé leurs efforts de recherche, parce qu'ils ont multiplié leurs investissements qui font double emploi. L'exemple même du Japon montre qu'il n'y a pas de retard irréversible, à condition d'accomplir tout l'effort nécessaire, effort d'autant plus important que le retard est plus grand. Il n'y a pas là non plus, Mesdames et Messieurs, de fatalité et surtout pas de fatalité dans la décadence de l'Europe. L'Europe qui devrait alors se résigner à voir émerger de nouveaux soleils économiques à l'Ouest et à l'Est du Pacifique. L'Europe, abandonnant son histoire et sa terre, baissant les bras, absente, oubliée et perdant au fil des temps la démographie et la population nécessaires pour figurer sur la scène des nations. Oui, je le répète, L'Europe peut s'engager dans une renaissance industrielle à condition qu'elle le veuille. Et nos peuples, je le crois, attendent que nous réagissions contre l'évolution présente. Et s'ils ne l'attendaient pas, notre devoir serait alors de les entraîner vers l'avenir que nous souhaitons.

Mais comment se ressaisir sans posséder une dimension suffisante ? Une voix assez forte ? Pour moi, pour nous, cette dimension, c'est la dimension européenne. Tournons le dos à des comportements qui enfoncent l'Europe dans de stériles querelles de famille. Il ne s'agit pas d'oublier les légitimes intérêts de chacun, les concurrences, mais de les transcender dans le dynamisme retrouvé de la construction européenne.

En définitive, comme toutes les idées fortes, la Communauté repose sur deux principes très évidents : la cohésion interne, et l'identité commune vis-à-vis de l'extérieur. Sans cohésion européenne, il n'y a plus que des Etats isolés. Sans identité externe, nous disparaissions dans une vague zone de libre-échange.

Pour que la Communauté existe, je pense que quatre principes devraient nous guider. Appliqués, ils seront la base de notre réussite : l'unité du marché, la préférence communautaire, le développement des politiques communes, la solidarité, et précisons que ces principes ne vont pas l'un sans l'autre.

Ainsi l'unité du marché stimulera la concurrence et les initiatives. Les entreprises européennes auront comme base un grand marché intérieur à partir duquel elles pourront consolider ou améliorer leurs positions dans le monde. Et comment imaginer qu'elles puissent le faire sans que la communauté en tant que telle ne se fixe quelques objectifs essentiels pour son sursaut industriel et décide d'y affecter les moyens nécessaires. De faciliter le rapprochement entre firmes, de mener des actions communes dans les domaines fondamentaux de la recherche et de la formation. Ainsi jouera la préférence communautaire, qui n'est pas pour nous synonyme de protectionnisme, mais tout simplement la condition d'existence d'une vraie communauté.

Ne nous laissons pas impressionner par des critiques injustifiées ou des pressions inadmissibles. La Communauté économique européenne est actuellement l'ensemble le plus ouvert du commerce mondial et la principale puissance commerciale. A ce titre, permettez-moi de vous exprimer ma pensée : elle doit reprendre l'offensive, non seulement pour défendre ses justes intérêts, mais aussi pour proposer des bases durables d'une relance du commerce mondial. Autrement dit, il ne peut y avoir de Communauté ni d'action européenne sans l'affirmation d'une politique commerciale commune projetée également vers le Tiers-Monde.

Ainsi du développement des politiques communes. On réussira je le pense, en consolidant et en rationalisant la seule politique commune qui existe véritablement, je veux dire la politique agricole. Je veux dire par là que si l'on veut faire l'Europe, il ne faut pas commencer par supprimer ce qui existe. Il vaudrait mieux peut-être ajouter ce que nous saurons créer, quand il le faudra.

C'est vrai que l'Europe a pris, dans le domaine rural, avec une appréciation différente, selon que l'on est un grand ou un modeste, une dimension, en tout cas c'est une donnée objective, une dimension comparable à celle du marché américain. Comme les Etats-Unis — mais à un moindre coût et dans un moindre interventionnisme — elle veille sur ses producteurs agricoles, elle leur donne l'assurance que l'agriculture fait partie de l'avenir de nos peuples et de nos civilisations. Je crois que cela est juste pour les agriculteurs. C'est en tout cas souhaitable pour nos pays. On ne me démentira pas, je l'espère, dans une assemblée où figurent beaucoup d'élus des zones rurales.

Ces règles, Mesdames et Messieurs, doivent s'appliquer à tous nos producteurs. D'où la nécessité du rééquilibrage entre agriculteurs du Nord et du Sud et la nécessité de garantir des productions encore délaissées et qui ne peuvent être abandonnées à tous les hasards de la nature.

Elles doivent prendre leur place dans le cadre mondial : sur la politique agricole extérieure, européenne, une capacité de contractualisation et de prévision à long terme s'impose. Je crois savoir que nos partenai-

res mondiaux ne s'y trompent pas.

Il en va ainsi de la dimension industrielle. Et à cette fin, il faudrait encourager les coopérations entre les grandes firmes de nos pays et les autres, particulièrement dans les secteurs d'avenir. Le marché européen deviendra-t-il le champ clos de la concurrence entre les marques américaines et japonaises luttant par filiales européennes interposées ? La préférence communautaire, qui a été un des fondements de l'Europe commerciale et de l'Europe agricole, contribuera, j'en suis sûr, à préparer la nouvelle Europe industrielle que j'appelle de mes vœux.

Quant à la cohésion monétaire et financière, oui, il convient de la renforcer. Elle apportera plus de stabilité et de sécurité à ceux qui entreprendront de grands projets d'investissements, à un moment où les perspectives mondiales sont si peu encourageantes. Le système monétaire européen, doit et peut être préservé et amplifié. Il serait bon aussi de le relier à un système plus général comme ce fut le cas des années d'après-guerre, jusqu'en 1971. Enfin, l'Europe a désormais la faculté d'emprunter sur les marchés financiers internationaux, de consacrer les sommes obtenues au soutien des investissements productifs des entreprises grandes et petites, à l'édification des infrastructures modernes de transport et de communication. Renforçons, Mesdames et Messieurs, le nouvel instrument communautaire et consacrons-le plus particulièrement aux projets propres aux pays de la Communauté.

Enfin la solidarité, et d'abord la solidarité financière.

En période de crise, dans une phase de non-croissance, ou de croissance faible, la solution des problèmes financiers et budgétaires devient naturellement plus difficile pour chacun. Ce n'est pas une raison suffisante pour que la notion de juste retour envahisse progressivement tous les débats européens. Les avantages et les coûts, pour chacun, de son appartenance à la Communauté se ramènent-ils à un seul calcul budgétaire ? De nouvelles règles du jeu doivent-elles être élaborées ? Je le crois, oui, à la condition qu'elles tiennent compte aussi bien de tout ce qu'apporte la Communauté et de tout ce que pourrait apporter une relance de l'action communautaire. C'est à la lumière de ce nouvel état d'esprit qu'il conviendra d'examiner aussi bien les dépenses régionales et sociales que les dépenses agricoles. Et j'estime qu'il faut tenir le plus grand compte des possibilités de chacun. Des débats importants et utiles et féconds m'ont permis dans l'année passée d'entretenir avec les dirigeants allemands une discussion, toujours restée amicale, et dont nous tirerons, je l'espère, le meilleur. C'est à la lumière de ce nouvel état d'esprit que nous mènerons les actions budgétaires par le recours notablement accru aux actions financières : prêts, bonifications d'intérêts, agences de développement, actions communes en matière énergétique et industrielle.

J'en aurai bientôt fini, mais je ne peux me trouver devant le Parlement allemand sans traiter au fond les institutions, les pratiques et les politiques qui nous voient unir nos efforts et bâtir les fondements de l'avenir. Car au-delà de la solidarité financière, il y a la solidarité des hommes et des peuples. La participation de la communauté est indispensable dans la lutte contre la misère, contre les souffrances des individus, des

familles, des régions. Reconnaissons que ni le Fonds social européen, ni le Fonds régional ne constituent actuellement des moyens appropriés, qu'ils sont devenus de simples canaux de redistribution budgétaire à quelques gouvernements et qu'il faut les réviser et mettre leurs disponibilités au service de grands et clairs desseins, intéressant les jeunes, mobilisant les ressources.

Qu'on me permette d'ajouter que l'Europe m'apparaît trop souvent comme exclusivement marchande et qu'elle devrait s'appliquer davantage à la dimension sociale que supposerait un large espace européen. Il est intéressant que les discussions engagées, sur un mode tripartite, donc avec le concours des syndicats ouvriers, se poursuivent et même qu'elles aient été relancées au cours de ces derniers mois sur la durée du travail, sur les droits des travailleurs dans l'entreprise, que sais-je encore, en bref, sur les thèmes où nous devons harmoniser les pratiques pour les rendre significatives, sans entraver la libre circulation des produits.

La première priorité est donc un programme de lutte contre le chômage qui gangrène nos sociétés. L'Europe n'a pas d'avenir, Mesdames et Messieurs, si sa jeunesse n'a pas d'espoir.

Une Europe forte et qui reprendra confiance en elle-même conservera le rayonnement qu'elle a dans le monde et particulièrement — sans jeu de mots — dans le Tiers-Monde. Je reviens — c'était hier — d'un voyage en Afrique où j'ai ressenti l'impact dramatique de la crise internationale sur les plus démunis. Mais j'ai pu constater aussi à quel point la coopération franco-allemande s'accomplissait dans l'harmonie et la compréhension, à quel point nous étions devenus deux des pays, les deux pays vers lesquels se tournaient les regards et l'espérance. J'ai ressenti aussi l'impact dramatique de la crise et j'ai constaté l'espoir — oui, je le répète l'espoir — placé dans des relations équilibrées dont les accords de Lomé, que nous allons bientôt renouveler, sont l'éclatant témoignage.

Et si l'Europe est forte, comment ne songerait-elle pas cette Europe, sur tous les plans, à être un jour indépendante des menaces extérieures et à s'assumer elle-même. Si l'Europe est forte, elle saura accueillir comme il convient les jeunes démocraties de la Méditerranée qui aspirent à unir leur avenir économique et politique à la Communauté des Dix.

Espagnols et Portugais ne frappent pas à notre porte pour être admis à assister à d'inferminables disputes de comptables ou pour constater tristement que l'agriculture du Sud est en difficulté, ils le savent déjà. Ils attendent que nous nous écartions de ces obstacles et de quelques autres. Voyant l'Europe de l'extérieur, ils en attendent tout ce qu'elle peut offrir comme possibilités industrielles, monétaires, sociales, politiques même. C'est une raison de plus pour que la France, je vous le dis comme je le pense, souhaite leur entrée dans la Communauté, dans la conscience claire des obligations réciproques.

Et si l'Europe est forte, elle convaincra les Etats-Unis d'Amérique et le Japon, comme elle l'a tenté au Sommet de Versailles, de la nécessité de reconstruire un ordre monétaire international et de ne pas laisser à la main invisible d'un marché, qui a souvent cessé d'être

libre sans le dire, l'entière responsabilité de déterminer notre avenir commun.

Oui, si l'Europe est forte, elle multipliera les relations économiques mutuellement profitables avec les pays de l'Europe de l'Est.

Amis allemands, en cette année facidique, recherchons ensemble, et pour longtemps, comme naguère, les chemins de l'équilibre, du développement et de la paix.

La paix. J'y reviens pour conclure. Il ne sert à rien hélas de l'invoquer comme une puissance invisible, il faut la construire, la reconstruire chaque jour, la consolider, la garantir. Il y faut du sang-froid et de la volonté. Ecartons donc les faux semblants – et là je m'adresse bien au-delà de cette assemblée qui, au contraire, est l'une de celles, l'un des endroits du monde et de l'Europe où l'on sait qu'une volonté existe, une volonté commune – écartons donc les faux semblants. Sachons ce que nous voulons, une Allemagne et une France fortes, prospères, libres, assurées, solidaires, maîtresses autant qu'il est, qu'il sera possible de leurs destins, dans une Europe qui n'est pas celle des règlements et des frontières, dont le passé est incomparable et dont l'avenir dépend beaucoup de nous.

Comment vous dire, après avoir vécu ce moment pour moi-même, premier responsable de la politique française, tenant d'une longue histoire et m'adressant aux représentants du grand peuple allemand. Comment vous dire, ce qui est hors des paroles, tout au dedans de moi et qu'il faut pourtant essayer d'exprimer ? Je m'adresse par vos personnes, au-delà d'elles, à tout votre peuple, ce grand peuple, noble et courageux que nous Français nous avons appris à connaître, et je le dis, même si ces termes paraissent désuets, et le connaissant, à l'aimer.

Né pendant une guerre, combattant dans une autre – je ne suis pas le seul ici – j'ai vu la somme de souffrances entraînées par nos luttes. A peine sorti de ces affrontements, j'ai choisi de travailler, comme tant d'autres, après d'autres, à l'amitié de nos deux peuples. J'étais, Mesdames et Messieurs, présent dans ma jeunesse, au sortir de la guerre dont j'avais, comme tant d'autres encore une fois, supporté dans ma vie personnelle, familiale, nationale, les épreuves les plus rudes.

Oui, j'ai choisi de travailler à l'amitié de nos deux peuples. J'étais présent au premier Congrès européen, le congrès de l'espoir que j'évoquais il y a un instant – le Congrès de la Haye – dès 1947, deux ans après la fin du drame.

C'est dire à quel point je vis ce que je dis, à quel point je ressens ce que j'exprime devant le Parlement allemand. Tout ce qui s'est déroulé depuis lors, 35, 36 ans, tout me confirme dans ce choix. Je ne l'ai jamais regretté. J'ai exercé mon esprit critique en chemin sur telle ou telle disposition. J'ai toujours respecté les dirigeants choisis par le peuple allemand, qui ont été à l'égard de la France, l'un après l'autre et tous ensemble, en dépit de leurs divergences intérieures, des amis fidèles, de grands organisateurs, des constructeurs de notre entente et de la paix.

Non, jamais je n'ai regretté ce choix. Mais j'agissais en tant que citoyen, en tant qu'individu. J'agis aujourd'hui en qualité de Président de la République

française. Cela prend tout son sens si je dis que non seulement je n'ai pas regretté ce choix de mes jeunes années, mais que j'entends le faire aboutir là où resterait encore – et j'en ai dessiné le champ – à construire.

Pour avoir vécu dans une France occupée, je ressens au fond de moi-même ce que peuvent éprouver les Allemands séparés. Pour avoir connu une Europe dévastée, je ressens ce que peuvent éprouver les peuples dispersés. Je pense qu'aucune réponse ne sera donnée à toutes ces questions, hors d'une seule : ce n'est pas en allant dans le sens de la division, du chacun pour soi, du nationalisme qui s'exacerbe facilement, de l'isolement ou de la méconnaissance que nous trouverons les voies qui seront profitables aux peuples que nous représentons. C'est dans l'unité, la communauté, l'amitié et la compréhension.

Etait-il meilleure occasion que le 20ème anniversaire du Traité franco-allemand de l'Elysée, pour le dire à cette assemblée, d'un trait par vos soins, Mesdames et Messieurs, au peuple allemand.